

# ORGANISATION MONDIALE DU COMMERCE

WT/MIN(98)/ST/14

18 mai 1998

(98-1981)

**CONFERENCE MINISTERIELLE**  
**Deuxième session**  
**Genève, 18 et 20 mai 1998**

Original: anglais

## BULGARIE

Déclaration distribuée par M. Valentin Vasilev  
Ministre du commerce et du tourisme

A l'occasion de la deuxième session de la Conférence ministérielle de l'Organisation mondiale du commerce et de la commémoration du cinquantième anniversaire du système commercial multilatéral, je voudrais exprimer l'attachement de la Bulgarie aux objectifs et aux principes de l'Organisation mondiale du commerce, ainsi que notre détermination à contribuer à leur réalisation et à leur élargissement. La Bulgarie a une économie qui est ouverte et qui est tributaire des échanges internationaux, et nous attachons donc une grande importance au rôle du système commercial multilatéral dans l'expansion du commerce international, et dans la croissance économique et l'emploi.

La Bulgarie tient tout particulièrement à s'acquitter de ses obligations au titre des règles de l'OMC, car elle est convaincue que la crédibilité du système commercial multilatéral et les avantages qu'en tirent les Membres seraient compromis si tous ne respectaient pas rigoureusement et de bonne foi tous les engagements auxquels ils ont souscrits.

Depuis que la Bulgarie a accédé à l'OMC il y a un an et demi, soit quelques jours avant la Conférence ministérielle de Singapour, notre pays a traversé une période difficile marquée par des crises financière, économique et politique. Pour y faire face, le gouvernement bulgare s'est résolument engagé dans la voie de réformes économiques et s'est montré fermement attaché aux principes de l'économie de marché, veillant notamment à ouvrir notre marché à l'étranger et à remplir nos obligations internationales. En outre, même si la négociation de notre accession à l'OMC n'est que très récente, nous avons contribué aux travaux en cours sur la libéralisation des échanges en participant aux négociations sur les services des télécommunications de base et sur les services financiers. Malgré nos difficultés et même si la Bulgarie a adhéré à l'OMC sans se prévaloir des conditions spéciales dont peuvent bénéficier les pays en transition au titre des Accords du Cycle d'Uruguay, notre gouvernement n'a pas eu recours à des mesures protectionnistes, incompatibles avec les règles de l'OMC. En particulier, nous n'avons pas failli aux engagements que nous avons négociés lors de notre accession à l'OMC et nous avons respecté l'échéancier convenu pour la mesure prise à des fins de balance des paiements, aussi le Comité des restrictions appliquées à des fins de balance des paiements a-t-il conclu que la Bulgarie avait rempli ses obligations et que la mesure était compatible avec les règles de l'OMC.

A notre avis, il ne faut pas chercher des solutions aux difficultés économiques en suspendant des engagements déjà souscrits; il s'agit plutôt de prendre des mesures appropriées, compatibles avec les règles du système commercial multilatéral, grâce notamment à une ouverture plus grande des marchés et à l'accroissement des échanges. Par ailleurs, il conviendrait de donner au système commercial multilatéral les moyens de relever les défis actuels ou futurs, par exemple en venant en aide aux pays qui éprouvent des difficultés à respecter leurs engagements.

./.

Au sujet du programme de travail futur de l'OMC, nous sommes d'avis qu'il importe d'entamer, le plus tôt possible, les préparatifs d'un nouveau cycle complet de négociations commerciales multilatérales, qui devrait être lancé en 1999. Il nous apparaît important de poursuivre la libéralisation à grande échelle du commerce mondial et, comme notre économie est petite et qu'elle dépend fortement du commerce, nous chercherions dans le cadre de ce nouveau cycle de négociations à accroître l'accès de nos produits aux marchés étrangers.

Dans le cadre des travaux futurs des organes de l'OMC, notamment dans les examens à entreprendre et le programme de travail implicite, nous appuierions aussi toute mesure qui aurait pour effet de renforcer les règles et les institutions de l'OMC. Etant un petit pays, la Bulgarie tient à ce que le système commercial multilatéral repose sur des structures internationales solides, notamment sur des institutions efficaces et sur des procédures favorisant la primauté du droit au sein du système.

Dans ses travaux futurs, l'OMC devrait chercher à devenir une organisation véritablement mondiale et universelle en encourageant l'accession de nouveaux Membres. Bon nombre des pays qui accèdent maintenant à l'OMC sont d'importants partenaires commerciaux de la Bulgarie et c'est pourquoi nous sommes très favorables à leur accession à l'OMC. Pour nous, il est essentiel qu'ils soient assujettis le plus tôt possible aux disciplines de l'OMC, à des conditions viables d'un point de vue commercial. Dans le cas des pays qui étaient traditionnellement des partenaires commerciaux de la Bulgarie, nous chercherons à rétablir et à accroître l'accès de nos produits à leurs marchés.

Le système commercial multilatéral doit relever un défi important dont dépend son avenir. Je veux parler de la nécessité d'assurer un équilibre entre les intérêts de tous les pays et de permettre à tous les participants, compte tenu de leurs besoins particuliers, de tirer avantage du système. Pour notre part, nous avons démontré que nous étions disposés à contribuer aux efforts de libéralisation du commerce mondial. En dépit de nos difficultés économiques, qui font obstacle à notre propre développement, nous avons continué d'admettre en franchise de droits tous les produits originaires de tous les pays les moins avancés. Ainsi soutenons-nous l'effort qui a été demandé à tous les Membres de l'OMC d'ouvrir leurs marchés aux importations en provenance de ces pays et en les admettant en franchise de droits.

En conclusion, M. le Président, je tiens à faire savoir que la Bulgarie est prête à participer aux travaux futurs de l'OMC, tant en ce qui concerne l'examen des questions inscrites au programme en cours que la préparation d'une troisième session fructueuse de la Conférence ministérielle, et le renforcement du système commercial international.

---